

La Transylvestre

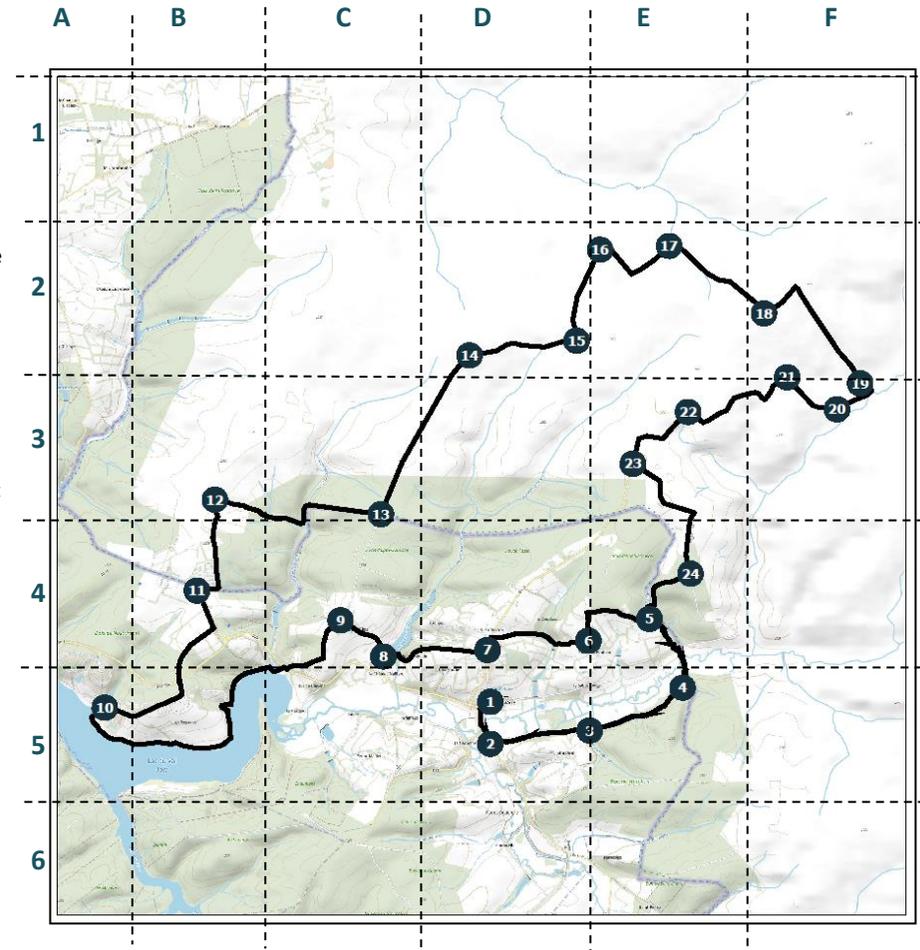
(28 Km 111 - 6 h 00)

Départ : Parking de la Mairie - EPPE-SAUVAGE

1. Prenez à gauche et contournez l'église par la gauche. Arrivé à la RD83 (Rue de Verdun), virez à gauche, passez le pont au dessus du Montbliart.
2. Empruntez à gauche le chemin de la Haie de Beaumont interdit à la circulation des véhicules à moteur. Arrivez à l'orée du Bois de Starchon.
3. Entrez en face dans le sous-bois, continuez sur le chemin de la Fagnette. Rejoignez la maison de la Fagnette.
4. Dirigez-vous vers la maison et enjambez le petit cours d'eau. Empruntez la passerelle puis rejoignez la route juste à la frontière. Prenez-la à gauche et aussitôt à droite dans le sentier herbeux. En moins de 400 m, vous arrivez au carrefour en T, tournez à gauche et remontez le chemin qui devient en haut "Chemin d'Irlande" goudronné (se méfier d'un chien parfois en liberté au niveau de la ferme).
5. Empruntez-le à gauche pour s'éloigner de la frontière. Au carrefour suivant, virez à gauche, Rue de la Fontaine. Retrouvez après les maisons un carrefour de sentier.
6. Tournez à droite à la bouche d'incendie dans ce sentier. Passez aux lieux-dits le Trou Colette et Rue Là-Haut avant de rejoindre la route D119. Virez à gauche.
7. tourner à droite à la chapelle St Ursmer et peu après, prendre le chemin de droite ; c'est un PR® balisé Jaune qui descend vers des étangs et devient le Chemin du Petit Moulin.
8. Poursuivez à droite sur la route, Rue de Granrieu, qui monte à droite. Avant les maisons, quittez la route pour suivre un chemin sur la gauche qui sert de raccourci et rejoint une chapelle en brique.
9. Reprendre à gauche la Rue de Granrieu sur 400 m et tourner à droite. Suivez le balisage qui vous ramène aux Rocquettes par le circuit ornithologique. Empruntez ce circuit en restant en bordure du Lac de Val Joly. Parvenez à la Maison du Val Joly où vous retrouvez le GRP® du Tour de l'Avesnois.
10. Empruntez-le à droite en suivant le balisage Rouge et Jaune et contournez le centre équestre par la droite pour profiter du point de vue. Rejoignez et poursuivez sur le GRP®, traversez la D133 bis. Prenez la route en face, chemin de Nostrimont, pour rejoindre la RD 83. Virez à gauche et longez-la sur une bande herbeuse jusqu'à atteindre la frontière.
11. Bifurquez à droite en direction du camping puis entrez dans le bois en prenant à gauche. À l'aire de pique-nique de Touvent, serrez à droite et continuez sur le GR® de Pays balisé Jaune sur Rouge qui descend dans un vallon. Rejoignez les maisons à l'orée du bois.
12. Franchissez une chicane et bifurquez sur le sentier le plus à droite. Continuez et utilisez un petit pont ; grimpez droit devant vous, croisez quelques bornes en pierre. Une chicane vous amène sur un

large chemin forestier, le chemin Vert.

13. Poursuivez à gauche sur le chemin Vert, jusqu'à atteindre l'orée du bois à un carrefour en forme d'Y.
14. Longez le bois par la droite puis entrez à nouveau dans le bois par une chicane à gauche. Cheminez en lisière. Empruntez une passerelle, puis un pont en bois et une autre petite passerelle. Le sentier est bordé d'une haie de hêtres. Arrivez au carrefour du Chemin de Vivier.
15. Sortez du bois par une chicane, continuez à gauche sur le Chemin de Vivier pour parvenir au carrefour d'une voie sans issue qui supporte le GR®125L Liaison Sivry-Rance.
16. Prenez-la à droite. La route devient chemin empierré, longe un bois et rejoint deux étangs. Virez à gauche toujours sur GR®125L Liaison Sivry-Rance.
17. Entrez à nouveau dans un bois à droite. Vous êtes sur un circuit d'interprétation. GR®125L Liaison Sivry-Rance. Continuez en laissant des sentiers à droite et à gauche. Sortez de la forêt par un large chemin enherbé bordé de charmes. Rejoignez la Route de France.
18. Virez à gauche sur la route, jusqu'à la pierre qui tourne. Continuez à droite sur un sentier en forêt GR®125L Liaison Sivry-Rance. Par un cheminement quasiment rectiligne parvenez à la sortie du bois, à la hauteur de la ferme de Fromont.
19. Virez à gauche puis deux fois à droite successivement ; prudence sur cette route. Suivez maintenant le GR® balisé Blanc sur Rouge, atteignez le carrefour de la Rue de la Borne.
20. Bifurquez à droite dans cette rue en direction du bois des Bruyères pour atteindre rapidement un carrefour en bordure du bois.
21. Entrez à gauche dans le bois, longez les prairies. Après une courbe sur la droite, retrouvez à nouveau la lisière du bois dans un virage.
22. Quittez la lisière pour suivre le sentier en face qui repénètre dans le bois. Enjambez quelques fossés puis empruntez à gauche le Chemin de Vivier. Débouchez sur le carrefour de la Rue Lobet.
23. Prenez-la à gauche, traversez les maisons du quartier El Lodwène. Conservez cette rue, entrez à nouveau dans un bois et retrouvez rapidement un carrefour de sentier.
24. Tournez à droite dans ce sentier qui fait rapidement un virage à 90° à gauche pour retrouver le carrefour de la frontière franco-belge passé à l'aller. Reprenez le cheminement de l'aller au point 5 et revenez aisément au parking de départ, celui de la mairie et de l'église d'Eppe-Sauvage.





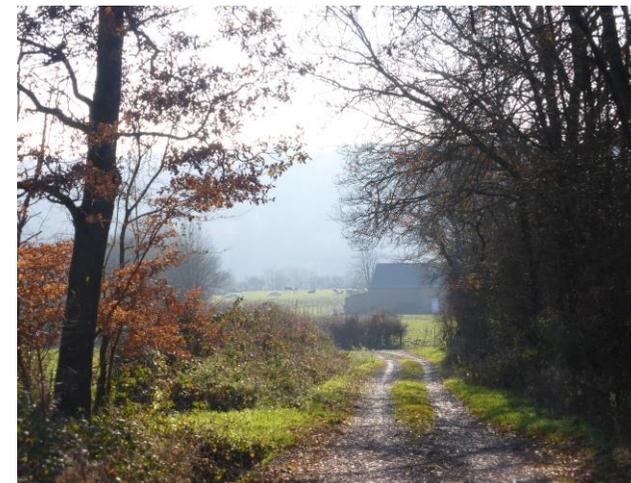
La Transylvestre

(28 Km 111 - 6 h 00)

Départ : Parking de la Mairie - EPPE-SAUVAGE



La Transylvestre



Avis du Randonneur :

Ce circuit très vallonné et boisé emmène le randonneur dans une nature très riche et sauvage. Il s'adresse à des personnes entraînées et demande un bon équipement, surtout par temps de pluie.

- Ne quittez pas les sentiers balisés et respectez le travail des gestionnaires des sites, des agriculteurs et des forestiers
- Protégez la faune, la flore et l'environnement; emportez vos détrit.
- Respectez la signalisation et les aménagements en bordure de circuit.
- Dans le cas de modifications des itinéraires(améliorations, déviations pour cause de travaux...) suivez le nouveau balisage qui ne correspond plus alors à la description.
- Pour signaler un défaut (fléchage, difficulté, anomalie) ou suggérer une amélioration (circuit ou fiche), contactez le DEPARTEMENT du NORD, Direction de l'environnement, hôtel du Département 59047 LILLE CEDEX (+33 3 59 73 58 14) ou faites une déclaration SURICATE : <https://sentinelles.sportsdenature.fr/>